

RIMOUSKI

Un deuxième mandat pour Éric Forest  
Page A 2



SAGUENAY

Jean Tremblay toujours aussi populaire  
Page A 2



LÉVIS

Un vote dans la continuité pour Roy-Marinelli  
Page A 3



SHERBROOKE

Hélène Gravel en avance  
Page A 3



www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. C N° 248

LE LUNDI 2 NOVEMBRE 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

MONTRÉAL

## Tremblay résiste à l'assaut

ALEC CASTONGUAY

Le vent de changement n'a pas soufflé aussi fort que prévu hier soir à Montréal. Plongé dans les controverses tout au long d'une campagne électorale âprement disputée, le maire sortant de Montréal, Gérald Tremblay, a tout de même réussi à se faire réélire à la tête de la métropole du Québec. Ses appuis ont résisté à l'assaut d'une opposition divisée sur deux fronts.

Au moment de mettre sous presse cette première édition, Gérald Tremblay récoltait 37 % des voix, en route vers une victoire serrée. Il devançait Louise Harel (33 %) et Richard Bergeron (26 %).



Gérald Tremblay

Aucune vague de fond n'a emporté la mairie de Montréal. L'écart de quelques points entre Gérald Tremblay, Louise Harel et Richard Bergeron a pris forme dès le début de la soirée et ne s'est pas démenti. A Union Montréal, le parti du maire sortant, on donnait en partie le crédit à une machine électorale bien huilée et aux 1600 bénévoles qui ont certainement fait une différence dans une bataille aussi rangée.

Le vote de protestation se divisait entre Louise Harel, de Vision Montréal, et Richard Bergeron, de Projet Montréal. Ensemble, ils récoltaient près de 59 % des voix.

Le taux de participation à Montréal s'est révélé plus faible que prévu, alors qu'il frôlait les 40 %, selon les derniers résultats disponibles, soit loin des 50 % souhaités par le directeur général des élections du Québec. En 2005, il avait été de 35 %.

Pour l'ensemble du Québec, le taux de participation sera connu aujourd'hui seulement. Le directeur général des élections, Marcel Blanchet, s'attendait à ce que le taux de 45 % enregistré lors des élections municipales de 2005 soit dépassé. Il fondait son optimisme sur la popularité du vote par anticipation de la semaine dernière.

En 2002, afin d'augmenter le taux de participation aux élections municipales, le gouvernement du Québec a obligé toutes les municipalités de la province à tenir leurs élections en même temps. Le premier événement commun s'est déroulé en 2005, mais le taux de participation de ces élections générales n'a pas été à la hauteur des attentes.

Hier, quelque 839 villes et villages du Québec devaient élire un dirigeant. Huit municipalités seront sans maire après les élections puisque personne ne s'est porté candidat. Il faudra donc reprendre ces élections.

### Majoritaire ou minoritaire?

Outre le poste de maire, âprement disputé, la grande inconnue à Montréal était la composition du conseil municipal. Une course aussi serrée pouvait réserver des surprises, y compris celle de voir le maire diriger une équipe minoritaire. En incluant le maire de la Ville, 65 élus siègent au conseil. La majorité requise de 33 élus promettait d'être difficile à atteindre et les résultats

VOIR PAGE A12: TREMBLAY

### INDEX

Annonces..... B 9	Idées..... A 11
Avis publics.. B 7	Météo..... B 8
Convergence B10	Monde..... B 1
Culture..... B 12	Mots croisés.. B 8
Décès..... B 9	Religions..... B 9
Économie..... B 6	Sudoku..... B 9
Éditorial..... A 10	Télévision..... B 10



Régis Labeaume a attendu les résultats avec son épouse, Louise Viens, et Gilles Lamontagne, ex-maire de Québec de 1965 à 1977.

## Labeaume couronné

### Le maire obtient la majorité de conseillers qu'il réclamait

ISABELLE PORTER

Québec — Régis Labeaume a connu un nouveau triomphe dans la capitale. Le maire sortant a obtenu hier son premier mandat complet à la tête de la ville de Québec avec, en prime, une confortable majorité de conseillers au conseil municipal.

Au moment d'écrire ces lignes, Régis Labeaume l'emportait par près de 80 % des voix. Son avance était telle qu'à peine 20 minutes après la fermeture des bureaux de vote hier, les chaînes de télévision le déclaraient déjà gagnant.

Ses six opposants — Yonnel Bonaventure du Défi vert de Québec, Jeff Fillion (indépendant), Langis Harvey (ind.), Lionel Laporte (ind.), Phi-

lippe O'Brien (ind.) et Jean-Paul Marchand (ind.) ont dû se contenter de miettes. Seul chef de parti à défier M. Labeaume à la mairie, M. Bonaventure du Défi vert a obtenu le résultat non négligeable de 8 %. Quant à l'animateur de radio Jeff Fillion, qui disait se présenter non pas dans le but

VOIR PAGE 12: LABEAUME

L'ENTREVUE

## Peut-on voler sans risquer la faillite ?

### L'ancien patron d'Air Canada s'étonne toujours de la culture presque suicidaire de l'industrie du transport aérien



Pierre Jeannot, ancien patron d'Air Canada et de l'Association du transport aérien international

Homme pragmatique, l'ancien p.-d.g. d'Air Canada Pierre Jeannot n'hésite pas à plaider pour la levée des limites à la propriété étrangère des compagnies aériennes afin de permettre leur consolidation, de même que pour la mise à la retraite de sa propre invention, la boîte noire, dans le but de faire place à de nouvelles technologies plus performantes.

ÉRIC DESROSIERS

L'industrie mondiale du transport aérien est en pleine tourmente. Elle devrait connaître, en 2010, une huitième année de pertes financières en dix ans. Air Canada, de son côté, fait tout son possible pour éviter de se retrouver sous la protection de la loi sur la faillite pour la deuxième fois en cinq ans.

« Cette industrie est assez incroyable, dit de sa belle voix grave Pierre Jeannot, mi-attendri, mi-exaspéré. Ce n'est pas seulement parce qu'il y a encore quelque chose d'un peu irréel dans le fait de voler. Il y a aussi le fait que, contrairement à toutes

VOIR PAGE A 12: JEANNIOT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ADISQ

## Une grande année populaire

■ À lire en page B12



AHMAD MASOOD REUTERS

AFGHANISTAN

## Abdullah se retire de la présidentielle

■ À lire en page B 1



## Patrick Norman célèbre ses 40 ans de musique country

Du 2 au 6 novembre à 15h, l'artiste entre dans la peau d'un animateur pour présenter une série d'émissions sur le country, parsemée de confidences, d'anecdotes et de choix musicaux qui rappellent son parcours.

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

Radio-Canada.ca/musique

# ÉLECTIONS

## Tous les espoirs permis pour le clan Bergeron

Projet Montréal a réalisé une éclatante remontée au cours des dernières semaines

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Rassemblés au théâtre Le National, des dizaines de candidats et de partisans de Projet Montréal attendaient avec fébrilité les résultats électoraux, dévoilés au compte-gouttes et projetés sur des écrans géants. L'équipe de Richard Bergeron, qui a remporté près de 10 % des suffrages lors du scrutin de novembre 2005, mais un seul des 65 sièges au conseil municipal, se permettait hier les rêves les plus fous.

Au moment de mettre sous presse, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, qui s'est présenté à la tête de candidats «incorruptibles», récoltait environ 25 % des votes.

Pratiquement inconnu des Montréalais lors du coup d'envoi de la présente campagne électorale, Richard Bergeron a effectué une éclatante remontée au cours des dernières semaines.

Tous les espoirs étaient permis hier soir, alors que Richard Bergeron recueillait la semaine dernière 32 % des intentions de vote, selon un sondage Angus Reid-La Presse publié à près de 48 heures du scrutin. Le chef de Projet Montréal avait fait un bond de 18 points en deux mois et était arrivé à se faufiler entre la chef de Vision Montréal, Louise Harel, et le chef d'Union Montréal, Gérald Tremblay, qui récoltaient respectivement 34 % et 30 % des intentions de vote. M. Bergeron a attribué ses gains au programme de son parti politique et non au débat sur l'éthique et l'intégrité qui a retenu l'attention de l'électorat au cours des dernières semaines.

Mais nul doute que l'ex-juge John Gomery est arrivé à point nommé dans la campagne de Richard Bergeron. Sa nomination à titre de président de la campagne de financement au mois d'août a marqué un tournant dans la campagne électorale, estimant plusieurs partisans de la première heure de Projet Montréal. La candidate au poste de conseillère municipale du district de Loyola, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Cym Gomery, a d'ailleurs été la première surprise du saut en politique de M. Gomery.

Ce n'est qu'à la mi-octobre que les citoyens se sont intéressés de près à la plateforme électorale de Projet Montréal, a fait remarquer la candidate à la mairie d'arrondissement dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Carole Dupuis. «Les Montréalais ont, à partir de ce moment-là, pensé à Projet Montréal comme une



Rassemblés au théâtre Le National, des dizaines de candidats et de partisans de Projet Montréal attendaient avec fébrilité les résultats électoraux, dévoilés au compte-gouttes et projetés sur des écrans géants.

alternative [à Union Montréal et à Vision Montréal], a indiqué Mme Dupuis.

Les personnes réunies au théâtre Le National suivaient de près la course à la mairie de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, où Luc Ferrandez menait sur les candidats de Vision Montréal, Guillaume Vaillancourt, et d'Union Montréal, Michel Labrecque.

La course de la colistière du chef de Projet Montréal, Nimà Machouf, dans le district de Jeanne-Mance dans l'arrondissement du Pla-

teau-Mont-Royal retenait également l'attention, puisque si M. Bergeron est défait et que Mme Machouf est élue, le candidat malheureux à la mairie pourra réquisitionner son siège afin de participer aux délibérations du conseil municipal. Nimà Machouf, chercheuse épidémiologiste à la clinique L'Actuel et enseignante à l'Université de Montréal, devait arriver à déloger le vétéran de la politique municipale Michel Prescott, d'Union Montréal, et à barrer la route à l'ancienne députée libérale de Mercier Natha-

lie Rochefort, qui s'est ralliée à Vision Montréal en août dernier.

«Dans le meilleur des mondes, on va gagner», a affirmé Cym Gomery. «C'est très inspirant de se trouver entouré des gens qui ont les mêmes valeurs, le même idéalisme, et la capacité de faire des changements», a-t-elle ajouté. Moins de 200 000 dollars auront suffi aux troupes de Richard Bergeron pour faire campagne.

Le Devoir

## Le camp Harel a retenu son souffle toute la soirée

Les premiers chiffres montrant une avance de Gérald Tremblay ont décontenancé les militants

JEANNE CORRIVEAU

Réunies au Théâtre Telus, rue Saint-Denis, les troupes de Louise Harel surveillaient avec anxiété la diffusion des résultats électoraux. L'avance détenue par Gérald Tremblay a décontenancé les militants qui, après l'annonce des premiers chiffres, croisaient les doigts en espérant que le vent tournerait.

Au moment de mettre sous presse, Gérald Tremblay menait la bataille au poste de maire de Montréal avec quelque 5000 voix d'avance sur Louise Harel. Des exclamations de dépit ont accueilli les premiers résultats apparus sur les écrans géants. «Il faut rester confiants!», a lancé Carlos Henriquez qui faisait office d'animateur et a tenté de stimuler les troupes.

La foule s'est animée lorsque les résultats pour Réal Ménard sont apparus sur les écrans. L'ex-député bloquiste d'Hochelega et candidat à la mairie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve profitait d'une confortable avance devant ses deux adversaires. La mairesse sortante de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Anie Samson, devançait Marcel Tremblay, le frère de Gérald Tremblay et candidat d'Union Montréal.

Vision Montréal a livré de féroces batailles dans plusieurs arrondissements. Dans Rosemont-La-Petite-Patrie, François Croteau a devancé le maire sortant, André Lavallée. Dans le Plateau-Mont-Royal, le candidat de l'équipe Harel, Guillaume Vaillancourt, s'est faufilé devant l'une des vedettes d'Union Montréal, Michel Labrecque, au deuxième rang derrière Luc Ferrandez, alors que, dans Montréal-Nord, Daniel Renaud talonnait le candidat d'Union Montréal, Gilles Deguire.

On ignorait toutefois le sort de Pierre Lampron, candidat dans le district du Vieux-Rosemont et bras droit de Louise Harel, car aucun ré-



Contrairement à ses adversaires, Louise Harel a promis un gel de taxes pour 2010 sans vouloir se prononcer pour les années suivantes.

sultat n'était disponible. Rappelons que l'ex-président de la SODEC et ancien PDG de TVA international a été désigné par Louise Harel comme numéro deux du parti après le départ fracassant de Benoît Labonté.

La campagne électorale de Louise Harel n'a pas été de tout repos. L'ancienne ministre péquis-

te avait entrepris sa campagne électorale en brandissant son balai, avec la ferme intention de faire le ménage à l'Hôtel de Ville où plusieurs scandales ont éclaté au fil des mois. Elle s'est toutefois retrouvée dans l'embarras lorsque son propre lieutenant, Benoît Labonté, a admis avoir reçu de l'argent de divers entrepreneurs, dont

Tony Accurso, pour financer sa campagne à la chefferie de Vision Montréal au printemps de 2008. Mme Harel avait été contrainte de montrer la porte à M. Labonté.

Contrairement à ses adversaires, Louise Harel a promis un gel de taxes pour 2010 sans vouloir se prononcer pour les années suivantes. Elle s'est aussi engagée à maintenir au même niveau les tarifs de la Société de transport de Montréal (STM) pour la première année de son mandat, et des hausses ne dépassant pas l'augmentation du coût de la vie pour les années suivantes.

Elle entend soumettre la candidature de Montréal comme ville-hôtesse de l'Exposition universelle de 2020. Le dossier devra être déposé au plus tard au mois d'avril 2011. La chef de Vision Harel s'est aussi engagée à revoir la gouvernance de la Ville afin de centraliser certains services comme l'urbanisme, la voirie, le déneigement et la gestion des matières résiduelles. En matière d'éthique, son parti a promis de créer un poste de commissaire à l'éthique, de faire adopter un code d'éthique sévère et de réviser ses processus d'appel d'offres pour assurer une plus grande transparence.

Un sondage publié à la mi-septembre lui avait accordé 41 % des intentions de vote, mais au fil des semaines, ses appuis se sont effrités pour atteindre 34 % dans un autre coup de sonde effectué la semaine dernière. Même si elle devançait toujours ses rivaux, l'écart avec ses deux opposants était minime.

De façon générale, le taux de participation s'annonçait supérieur à 2005. À 17h, l'arrondissement d'Outremont menait le bal avec un taux de 43,22 % suivi d'Achilles-Cartierville et d'Anjou avec 36 %. Les taux les plus bas étaient enregistrés dans Saint-Laurent, Montréal-Nord et Ville-Marie.

Le Devoir

LEDEVOIR.COM

Tous les résultats mis à jour sur le site internet du Devoir.



Ailleurs au Québec

### Saguenay Jean Tremblay aussi populaire

À Saguenay, le maire sortant a fracassé des records de popularité en récoltant 78 % contre 22 % pour son opposant Michel Potvin, un ancien président du syndicat régional des producteurs de lait. Jean Tremblay dont c'est le troisième mandat depuis la fusion des villes de Chicoutimi, Jonquières et La Baie, garde la mainmise sur le conseil municipal où son équipe détenait les 19 sièges lors du dernier mandat. En dépit d'une avance plus que confortable pendant la campagne, M. Tremblay a refusé pendant la campagne d'affronter son adversaire dans un débat. En 2005, le maire avait également été élu sans difficulté en récoltant 72 % des suffrages. Ce politicien élu pour la première fois en 1997 dans l'ancienne ville de Chicoutimi a déclaré durant la dernière campagne que les politiciens qui prétendent vouloir avoir une opposition étaient tous des «menteurs». M. Tremblay a même ajouté que «plus il y a de l'opposition, plus les taxes et les dettes sont élevées». — Le Devoir

### Rimouski Éric Forest haut la main

Le maire sortant de Rimouski, Éric Forest, a obtenu sans difficulté un deuxième mandat hier en récoltant 97 % des votes devant son adversaire Gilles Morneau. M. Forest partait avec toute une longueur d'avance, alors que cinq de ses candidats avaient été élus sans opposition. De belles luttes étaient toutefois pressenties dans les six autres districts. La course à la mairie aura été colorée par moins de suspense, mais davantage de controverse. L'adversaire du maire sortant, M. Morneau, a été mis en demeure par le conseil municipal pendant la campagne parce qu'il avait publiquement accusé le maire de corruption sans rien pour appuyer ses dires. L'affaire avait pris une telle ampleur que le maire sortant a même menacé à un certain moment de se retirer de la course. Outre cette polémique, les discussions ont porté notamment sur les transports en commun et la pénurie de logements. En 2005, M. Forest avait récolté 70 % des voix. — Le Devoir

## MUNICIPALES



Gérald Tremblay a exercé son droit de vote à l'ouverture des bureaux de vote dans Outremont.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Pendant ce temps, à Occupation double...

STÉPHANE BAILLARGEON

Deux votes ont passionné le Québec hier soir. À Radio-Canada, le 31<sup>e</sup> gala de l'ADISQ dévoilait les champions 2009 de la chanson québécoise désignés par des jurys spécialisés et le public. Pendant ce temps, à Occupation double sur les ondes de TVA, les filles votaient pour expulser un gars. Jean-Maxime ou Keaven?

Ah oui, il y avait aussi des élections municipales dans tout le Québec, y compris dans la capitale nationale et dans la métropole...

Les plus réalistes soulignent que de multiples enjeux régionaux et une infinité de problèmes municipaux ne forment pas un intérêt national digne des grandes chaînes et d'une pause du divertissement. Les moins cyniques rappelleront qu'à elle seule la grande région métropolitaine rassemble la moitié de la population et que Montréal a été comparée à Palerme, le fief de la mafia italienne.

Mais bon, il y avait aussi moyen de très bien s'informer. Quebecor a relégué la couverture à LCN et la télévision de Radio-Canada à RDI. Les sites Internet doublaient la mise.

Ces soirées exigent une parfaite maîtrise des dossiers de la part des journalistes et des spécialistes. Il faut aussi un chef d'orchestre chevronné pour diriger la formation. Franchement, les réseaux ont couvert tout le Québec avec une efficacité impressionnante. À RDI, l'ex-reporter Patrice Roy a encore donné le meilleur de lui-même dans cette nouvelle fonction, tout comme le vétéran Michel Désautels sur la Première Chaîne de Radio-Canada, a maintenu la barre très haut, fidèle à son habitude.

Le pro des pros a toutefois semblé un peu désarçonné vers 21h15 par les réponses du maire Jean Tremblay réélu avec toute son équipe, à Saguenay. M. Tremblay a candidement expliqué que les villes sans opposition étaient à son avis, beaucoup mieux gérées. Il a ajouté que la démocratie, c'est le vote, pas sa division au final.

Pour près du tiers des villes et des villages (238 municipalités sur 866), l'on connaissait déjà le résultat infaillible de la soirée. Ils avaient désigné leur maire sans opposition. Reste aussi à savoir à quel niveau auront été suivies ces émissions spéciales. Le taux de participation des électeurs dépasse rarement le seuil des 50 % et il serait donc étonnant que la population qui manque à son devoir citoyen pendant la journée se passionne ensuite pour les émissions électorales en soirée...

M. Tremblay a exercé son droit de vote à l'ouverture des bureaux de vote dans Outremont. À ce moment, il disait avoir bon espoir d'obtenir un troisième mandat.

Le Devoir

Le Devoir

Montréal

## Une soirée tout en nervosité

Malgré une pluie de scandales, l'équipe Tremblay a mobilisé plus de 1600 bénévoles sur le terrain, hier

KATHLEEN LÉVESQUE

Après les scandales, les rumeurs, les révélations, les allégations, Gérald Tremblay et son équipe ont fait face hier à un suspense qui s'est étiré sur plusieurs heures. Les militants d'Union Montréal ont été peu nombreux à répondre à l'appel de leur chef à se rassembler.

Les résultats qui sortaient au compte-gouttes semblaient commander beaucoup de prudence dans le clan Tremblay. « Ça été une campagne difficile. Tout était négatif. Heureusement, on a une grosse équipe sur le terrain », a commenté Jean-Bosco Bourcier, organisateur pour Union Montréal dans 11 des 19 arrondissements.

L'organisation d'Union Montréal a beaucoup misé sur la sortie du vote afin de contrer une possible vague de mécontentement envers l'administration Tremblay. Le parti du maire apparaissait comme étant le mieux nanti pour stimuler les Montréalais à se rendre aux urnes. Une armée de 1600 bénévoles a été à pied d'œuvre toute la journée.

L'attaché de presse du maire, Martin Tremblay, a fait le tour des 19 arrondissements au

cours de la journée avec Gérald Tremblay. « La machine est bien huilée. [...] Les gens étaient au travail », a-t-il dit.

**Les polémiques qui ont explosé au cours des derniers mois n'étaient pas étrangères à cette ambiance plutôt morne**

Selon M. Bourcier, le taux de participation assez faible pourrait avantager Union Montréal. « Un vote de masse est en général un vote de contestation. Cela ne semble pas s'être produit », a-t-il souligné. Du coup, Union Montréal tablait sur la division de ce vote.

Dans la salle, moins d'une centaine de partisans retenaient leur souffle. Il y avait beaucoup de nervosité dans l'air. Les très nombreuses polémiques qui ont explosé au cours des derniers mois n'étaient pas étrangères à cette ambiance plutôt morne.

Mais lorsque les résultats ont démontré l'avance de M. Tremblay, un certain espoir a semblé poindre dans la salle.

Les derniers sondages plaçaient M. Tremblay légèrement derrière Louise Harel, de Vision Montréal, mais talonné de près par Richard Bergeron, de Projet Montréal.

Gérald Tremblay est sur la défensive depuis plus d'un an. Les scandales et les allégations de toutes sortes sont comme

autant d'épines au pied du maire sortant. En décembre 2007, Le Devoir révélait le scandale des compteurs d'eau. L'automne dernier, l'histoire a refait surface alors que La Presse révélait que l'ancien président du comité exécutif Frank Zampino avait séjourné sur le yacht de luxe de l'entrepreneur Tony Accurso au moment où se déroulait le processus d'octroi du contrat. C'est l'entreprise de M. Accurso, Simard-Beaudry, en consortium avec la firme de génie-conseil Dessau, qui a mis la main sur le lucratif contrat. Si l'on croyait que ce contrat s'établissait à 355 millions, le vérificateur général de Montréal a plutôt analysé qu'il s'éleverait à 618 millions. « Trop vite, trop gros, trop cher », a tranché le vérificateur.

Un autre scandale a fortement ébranlé l'administration Tremblay. Il s'agit de celui concernant la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), qui a développé le projet immobilier Contrecœur marqué par le favoritisme. Dans la tourmente, le maire Tremblay a modifié la structure de la SHDM remercié le directeur général, qui avait pourtant été son chef de cabinet.

Puis, en début de campagne électorale, Radio-Canada démontait que le processus d'appel d'offres était la plupart du temps vicié. Il y aurait collusion

et corruption. Le territoire serait partagé entre les membres d'un club d'entrepreneurs. La mafia ne serait pas étrangère à tout cela.

Souvent critiqué pour son inaction, Gérald Tremblay a tenté de s'activer au cours des derniers mois: congédiement du directeur général de la Ville ainsi que son proche collaborateur et directeur des affaires corporatives, mise en œuvre d'un code d'éthique, introduction d'une clause anticollusion dans les contrats octroyés par la Ville. Mais d'autres y ont vu des gestes arrivés trop tard.

M. Tremblay s'est également fait reprocher son discours à géométrie variable. Devant les problèmes qui se multipliaient, Gérald Tremblay a d'abord affirmé tout ignorer. À chaque événement, il répétait ne rien savoir. Puis, il y a deux semaines, il a changé radicalement de position. En entrevue au Devoir, il a affirmé ne pas être le naïf que l'on croit. Il a soutenu savoir depuis son entrée au pouvoir, en 2001, que des « enveloppes brunes » circulaient dans les corridors de l'hôtel de ville. M. Tremblay a même ajouté avoir peur pour sa famille.

Par la suite, Gérald Tremblay a cherché à balayer sous le tapis les questions éthiques, promettant du changement.

Accusé par ses adversaires de représenter le statu quo et donc la poursuite des problèmes, M. Tremblay a dit être l'homme de « la stabilité évolutive et dynamique ».

Union Montréal avait des coffres bien garnis pour mener cette campagne électorale comparativement à ses adversaires. Le financement du parti de M. Tremblay a toutefois soulevé de nombreux doutes à la suite de la sortie publique de l'ex-maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoît Labonté. Ce dernier a soutenu que Union Montréal bénéficiait de ristournes sur les contrats octroyés par la Ville de Montréal. Les sommes recueillies correspondraient à 3 % de la valeur de chaque contrat.

La campagne a été presque totalement monopolisée par les questions d'éthique et de mœurs. Samedi, M. Tremblay a conclu sa campagne en se désolant du fait que de nombreux enjeux ont été occultés. Il a notamment pointé le développement économique, la culture, le transport en commun et les services à la population.

M. Tremblay a exercé son droit de vote à l'ouverture des bureaux de vote dans Outremont. À ce moment, il disait avoir bon espoir d'obtenir un troisième mandat.

Le Devoir

Le Devoir

## Lévis Un vote dans la continuité

Au moment d'écrire ces lignes, l'équipe de la mairesse Danielle Roy-Marinelli, Force 10, semblait en voie de récolter la majorité des 15 sièges au conseil municipal de Lévis. La mairesse, rappelons-le, avait été élue par acclamation après que son adversaire d'Action-Lévis, Isabelle Demers, eut troqué la course à la mairie pour briguer un poste dans un district. Le militant anti-Rabaska Gaston Cadrin, qui avait aussi envisagé d'affronter la mairesse, a décidé de briguer les suffrages comme conseiller dans le district du Vieux-Lévis. Outre la mairesse Marinelli, deux des candidats de Force 10 avaient été élus par acclamation. En 2005, Danielle Roy-Marinelli avait causé la surprise en battant le maire sortant Jean Garon avec 42 % contre 28 %. L'équipe de Mme Marinelli s'est engagée pendant la campagne à investir dans les infrastructures sportives, l'ajout de logements abordables et de résidences pour personnes âgées et l'accès à Internet sans fil. — Le Devoir

## Sherbrooke Légère avance pour Gravel

À Sherbrooke, Hélène Gravel détenait un très léger avantage dans la course à la succession de Jean Perrault hier soir au moment de mettre sous presse, peu après 22h. Mais rien n'était joué pour Mme Gravel, qui souhaite valoriser l'économie du savoir dans la capitale estrienne. Elle estime par exemple qu'il serait possible de développer le « tourisme du savoir » par l'organisation de colloques et de formations dans « un centre moderne et multifonctionnel ». Cette femme d'affaires veut aussi implanter une « Maison de l'innovation » afin de concentrer tous les services offerts aux entrepreneurs sous un même toit. C'est le conseiller municipal Bernard Sévigny, en poste depuis huit ans, qui était deuxième. Professeur à la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke et ancien journaliste au réseau local de TVA, il a joué à fond la carte de son expérience au conseil municipal. Pour lui, succéder au populaire Jean Perrault serait « dans l'ordre normal des choses », surtout qu'il est le seul candidat à avoir déjà été élu. — Le Devoir

## Trois-Rivières Le maire Yves Lévesque l'emporte au terme d'une chaude lutte

À Trois-Rivières, le maire Yves Lévesque a été reconduit à la mairie, mais au terme d'une chaude lutte menée par son adversaire, André Carle. Le maire Lévesque réclamait un troisième mandat de ses électeurs trilluviens. Au moment de mettre sous presse, vers 22 heures, le maire Lévesque menait avec 54 % des voix, contre 46 % pour M. Carle, un architecte à la tête du Parti 3R. Pour le maire sortant, il s'agit d'une mince victoire, puisqu'en 2005, Yves Lévesque l'avait emporté avec une écrasante majorité de 20 000 voix. Les luttes menées dans certains districts pourraient toutefois changer la dynamique au conseil municipal, mais aucun résultat détaillé n'était encore disponible au moment de mettre sous presse. — Le Devoir

# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire. Même si vous êtes en bonne santé, vous devriez vous faire vacciner.

## À CHACUN SON TOUR

À partir du 6 novembre 2009	• Parents d'enfants de moins de 6 mois • Personnes immunosupprimées pouvant être vaccinées • Familles de personnes immunosupprimées ne pouvant pas être vaccinées
À partir du 9 novembre 2009	• Femmes enceintes • Enfants de 6 mois à 5 ans et leur famille
À partir du 16 novembre 2009	• Personnes de moins de 18 ans atteintes d'une maladie chronique
À partir du 23 novembre 2009	• Personnes de 18 à 65 ans atteintes d'une maladie chronique
À partir du 7 décembre 2009	• Adultes et enfants de plus de 5 ans en bonne santé

Pour vous faire vacciner, rendez-vous dans un centre de vaccination contre la grippe A(H1N1). Ils sont ouverts **7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.**

## À PARTIR DU 6 NOVEMBRE

Ancien Hôpital général de Lachine – 3320, rue Notre-Dame  
Carrefour Angrignon – 7077, boulevard Newman  
Centre communautaire Patro Le Prévost – 7355, avenue Christophe-Colomb  
Centre des loisirs de Saint-Laurent – 1375, rue Grenet  
Clinique médicale Physergo du Sud-Ouest – 5260, rue de Verdun  
Collège Reine-Marie – 9300, boulevard Saint-Michel  
École Allancroft – 265, chemin Allancroft  
École Frédéric-Banting – 11135, avenue Alfred  
Hôpital Rivière-des-Prairies – 7070, boulevard Perras  
Mail Cavendish – 5800, boulevard Cavendish  
Place Alexis Nihon – 1500, avenue Atwater  
Théâtre du quartier – 3990, rue Notre-Dame Ouest  
CLSC du Plateau-Mont-Royal – 4625, avenue De Lorimier  
Ouvert du 6 au 15 novembre seulement  
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve – 4201, rue Ontario  
Ouvert les 6-7-8 novembre seulement

## À PARTIR DU 9 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION :

Stade olympique – 4545, rue Pierre-de-Coubertin  
(fermé les 22 et 23 novembre 2009)

## À PARTIR DU 16 NOVEMBRE

S'AJOUTENT À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION :

Centre Récréatif Édouard-Rivet – 11 111, rue Notre-Dame Est  
École primaire Spring Garden – 175, avenue Sonata  
Palais des congrès – 1001, rue Jean-Paul-Riopelle

## À PARTIR DU 21 NOVEMBRE

S'AJOUTE À LA LISTE DES CENTRES DE VACCINATION :

Collège Mont-Saint-Louis – 1700, boulevard Henri-Bourassa Est  
(ouvert les samedis et dimanches seulement)

## À NE PAS OUBLIER

- Pour recevoir votre vaccin, vous devrez présenter une preuve d'identité.
- Pour faciliter la vaccination, portez un vêtement dont la manche se relève facilement.

**AVANT DE VOUS DÉPLACER DANS UN CENTRE DE VACCINATION, CONSULTEZ TOUJOURS :**

[www.pandemiequebec.gouv.qc.ca](http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca) [www.santemontreal.qc.ca](http://www.santemontreal.qc.ca)  
Services Québec au : 514 644-4545

**RÉGION DE LAVAL SEULEMENT**

# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination dans votre région.

## CLIENTÈLES À RISQUE:

- Personnes de moins de 65 ans AVEC une MALADIE CHRONIQUE (maladies cardiovasculaires et cardio-respiratoires, maladie rénale, asthme, cancer et diabète);
- Personnes en contact avec un bébé de MOINS de 6 mois;
- Femmes enceintes.

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)

5 au 8 novembre, de 8 h à 19 h • 9 au 14 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

9 au 14 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le dimanche

## CLIENTÈLES À RISQUE:

- Enfants de 6 mois à 9 ans et leur famille immédiate;
- Personnes en contact avec des gens immunosupprimés.

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)

15 au 21 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

15 au 21 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le dimanche

## CLIENTÈLES À RISQUE:

- Enfants et jeunes de 10 à 18 ans et accompagnateur(s);
- Personnes de 65 ans et plus.

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)

22 au 28 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

### ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RIVE NORD

560, rue Justin (angle autoroute 13 et boul. Dagenais)

22 au 28 novembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le dimanche

## OUVERT À TOUTE LA POPULATION

### CENTRE COMMERCIAL (ancien Canadian Tire)

2228, boul. des Laurentides (angle boul. Bellerose et au nord de l'autoroute 440)


29 novembre au 5 décembre, de 8 h à 19 h

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

## DE L'INFORMATION EN TOUT TEMPS

[www.pandemiequebec.gouv.qc.ca](http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca) • [www.ssss.laval.gouv.qc.ca](http://www.ssss.laval.gouv.qc.ca) • Services Québec 7 jours sur 7 : 514 644-4545 • Info-Santé : 811

[www.pandemiequebec.gouv.qc.ca](http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca)

Québec 

# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination dans votre région.

- Les citoyens doivent se présenter dans l'un des centres de vaccination munis de leur carte d'assurance maladie.

## POUR LE SUD DE LANAUDIÈRE

### MRC LES MOULINS

Villes de Terrebonne et de Mascouche

735, boulevard des Seigneurs (ancien magasin Croteau), Terrebonne  
(À proximité de la montée Masson)

7 jours sur 7, 9 novembre au 5 décembre, de 8 h à 21 h

### MRC DE L'ASSOMPTION

Villes de Repentigny, L'Assomption, L'Épiphanie, Charlemagne et Saint-Sulpice

Complexe sportif Gilles-Tremblay (en bordure de l'autoroute 40)  
223, rue Jacques-Plante, Repentigny

7 jours sur 7, 9 novembre au 5 décembre, de 8 h à 21 h

### ÉCOLES SECONDAIRES

Afin de joindre le plus grand nombre d'adolescents possible, les élèves du secondaire pourront être vaccinés en milieu scolaire. Une tournée de vaccination dans toutes les écoles secondaires publiques et privées sera effectuée parallèlement à la vaccination de masse. Le consentement des parents est obligatoire pour les élèves de moins de 14 ans. Un formulaire de consentement leur sera transmis. Pour les élèves du primaire, les parents sont invités à accompagner leurs enfants dans un centre de vaccination de masse.

## POUR LE NORD DE LANAUDIÈRE

### BERTHIERVILLE

École secondaire Pierre-de-Lestage

9, 10, 11, 12 et 13 novembre,  
de 17 h à 21 h

### SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

École secondaire Bermon

15 novembre, de 9 h à 21 h  
16 et 17 novembre, de 17 h à 21 h

### LAVALTRIE

École secondaire de la Rive

10 et 11 décembre, de 16 h à 21 h  
12 et 13 décembre, de 9 h à 21 h

### SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

École secondaire de l'Achigan

30 novembre, de 17 h à 21 h  
1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 décembre, de 17 h à 21 h  
5 et 6 décembre, de 9 h à 21 h

### SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

École secondaire des Montagnes

14 novembre, de 9 h à 19 h

### SAINTE-JULIENNE

École secondaire du Havre-Jeunesse

17 et 18 décembre, de 17 h à 21 h  
19 et 20 décembre, de 9 h à 21 h

### SAINT-DONAT

Sous-sol de l'Église  
non accessible aux personnes à mobilité réduite  
Maison de la culture  
accessible aux personnes à mobilité réduite

18 et 19 novembre, de 9 h à 19 h

### RAWDON

École secondaire Des Chutes

20, 21 et 22 novembre, de 9 h à 21 h  
23 novembre, de 17 h à 21 h

### SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

École secondaire de l'Érablière

28 et 29 novembre, de 9 h à 21 h

### CENTRE DE VACCINATION MASSIVE PERMANENT • DU 10 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2009 AU CENTRE D'ACHATS LES GALERIES JOLIETTE

En plus des lieux mentionnés ci-dessus, un centre de vaccination massive permanent sera accessible du 10 novembre au 20 décembre au Centre d'achats Les Galeries Joliette dans l'ancien local de la Pharmacie Pharmaprix (entrée 2). Ce centre sera accessible aux heures suivantes:

Lundi, mardi et mercredi: 9 h 30 à 16 h 30 • Jeudi et vendredi: 9 h 30 à 20 h 30 • Samedi: 9 h 30 à 16 h 30 • Dimanche: 10 h 30 à 16 h 30

### ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Tous les enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires, francophones et anglophones de notre territoire, que ce soit au public ou au privé, auront accès au vaccin à l'école durant les heures de classe. Les parents seront informés à l'avance de la date de vaccination à l'école de leur enfant. Une autorisation des parents sera requise pour vacciner les enfants de moins de 14 ans.

# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination dans votre région.

Les personnes ciblées qui recevront le vaccin en premier sont : Les travailleurs de la santé • Les personnes de moins de 65 ans avec maladies chroniques • Les femmes enceintes • Les enfants de plus de 6 mois à moins de 5 ans • Les personnes habitant avec un proche à risque. Suivra ensuite la vaccination de l'ensemble de la population.

## SECTEUR ARGENTEUIL

### PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

**GRENVILLE** (3 et 9 novembre)  
Bureaux du CSSS à Grenville  
93, rue des Érables

**LACHUTE** (4, 5 et 12 novembre)  
Carrefour Argenteuil  
505, avenue Béthanie, local 202

**GORE** (6 novembre)  
Centre communautaire de Gore  
2, chemin Cambria

**DÈS LE 16 NOVEMBRE :**  
**L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**  
(L'HORAIRE EXACT SERA CONNU ULTÉRIEUREMENT)

**LACHUTE**  
Carrefour Argenteuil  
505, avenue Béthanie, local 202

**GORE**  
Centre communautaire de Gore  
2, chemin Cambria

**GRENVILLE**  
Centre communautaire de Grenville  
21, rue Tri-Jean

### POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 562-3761, poste 8530 (Français)  
450 562-3761, poste 8560 (Anglais)  
[www.csssargenteuil.qc.ca](http://www.csssargenteuil.qc.ca)

## SECTEUR DES SOMMETS

### JUSQU'AU 15 NOVEMBRE : PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

Veuillez prendre rendez-vous en appelant à l'un des numéros suivants :

819 326-3111, poste 2099  
819 425-3771, poste 2099  
819 686-2117, poste 2099  
[www.csss-sommets.com](http://www.csss-sommets.com)

**DÈS LE 16 NOVEMBRE :**  
**L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**  
(L'HORAIRE EXACT SERA CONNU ULTÉRIEUREMENT)

**Sainte-Agathe-des-Monts**  
Bâtiment situé à l'arrière de la Clinique 201  
19, rue Saint-Paul Est

**Mont-Tremblant**  
Centre de quilles Saint-Jovite  
31, chemin de Brébeuf

## SECTEUR PAYS-D'EN-HAUT

### JUSQU'AU 15 NOVEMBRE : PERSONNES CIBLÉES SEULEMENT

**Mont Avila**  
500, chemin Avila, Piedmont

### POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 229-6601, poste 1

**DÈS LE 16 NOVEMBRE :**  
**L'ENSEMBLE DE LA POPULATION**  
(L'HORAIRE EXACT SERA CONNU ULTÉRIEUREMENT)

**Mont Avila**  
500, chemin Avila, Piedmont

**Club de golf de la Vallée**  
465, rue Vallée du golf, Sainte-Adèle

## SECTEUR SAINT-JÉRÔME

### SAINT-JÉRÔME

Galerias Laurentides  
500, boulevard des Laurentides  
Jusqu'au 15 novembre : personnes ciblées seulement  
Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population  
(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

### POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 432-2777, poste 5500  
[www.cdsj.org](http://www.cdsj.org)

## SECTEUR LAC-DES-DEUX-MONTAGNES

### SAINT-EUSTACHE

Ancien concessionnaire automobile  
565, boulevard Arthur-Sauvé  
(500 mètres au nord de l'Hôpital de Saint-Eustache)  
Jusqu'au 15 novembre : personnes ciblées seulement  
Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population  
(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

### POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 473-6811, poste 4700  
[www.moncsss.com](http://www.moncsss.com)

## SECTEUR THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

### ROSEMÈRE

Galerias des Mille-Iles  
315, boulevard Labelle  
Dès le 4 novembre : personnes ciblées seulement  
Dès le 16 novembre : l'ensemble de la population  
(L'horaire exact sera connu ultérieurement)

### POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DE VACCINATION

450 430-4553  
[www.cssstheresedebainville.qc.ca](http://www.cssstheresedebainville.qc.ca)

# La grippe se propage facilement. Faites-vous vacciner.

Le vaccin contre la grippe A(H1N1) est offert sur une base volontaire. Il est gratuit et sécuritaire.

Notez les informations ci-dessous pour savoir où et quand se dérouleront les séances de vaccination en Montérégie.

Groupes prioritaires	Dates
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants de 6 mois à 5 ans</li> <li>• Les personnes immunosupprimées</li> <li>• Personnes qui résident avec des nourrissons de moins de 6 mois et avec des personnes immunosupprimées</li> <li>• Femmes enceintes                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Femmes ayant 20 semaines et plus de grossesse</li> <li>- Toutes les femmes enceintes avec maladie chronique</li> </ul> </li> </ul>	Du 2 au 8 novembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les femmes enceintes</li> <li>• Personnes de 18 ans et moins avec maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.)</li> </ul>	Du 9 au 15 novembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes de 19 à 65 ans avec maladie chronique (diabétiques, asthmatiques, bronchitiques, insuffisants cardiaques, etc.)</li> </ul>	Du 16 au 22 novembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes de 5 à 18 ans</li> </ul>	Du 23 au 29 novembre
Clientèles générales	Dates
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adultes de 19 à 65 ans</li> <li>• Personnes âgées de plus de 65 ans</li> </ul>	Du 30 novembre au 23 décembre

## BEAUHARNOIS

Centre communautaire de Beauharnois  
600, rue Ellice

Mercredi et Jeudi : 13 h à 19 h 30

[www.csssuroit.qc.ca](http://www.csssuroit.qc.ca)  
450-371-2255

## BEDFORD

CLSC de Bedford, 34, rue Saint-Joseph  
(jours et heures d'ouverture restreints)

Informations supplémentaires :

[www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie](http://www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie)  
450 248-4321

## BELOEIL

1505, rue de l'Industrie  
(en bordure de l'autoroute 20, entre les sorties 109 et 112)

Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30  
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30

[www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska](http://www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska)  
1 877 295-3040

## CHÂTEAUGUAY

820, boulevard Ford (dans le parc industriel)

Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h  
Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h

[www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon](http://www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon)  
1 800 700-0621, poste 3456

## COWANSVILLE

CLSC de Cowansville, 397, rue de la Rivière

Lundi au Vendredi : 9 h 15 à 19 h 30

[www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie](http://www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie)  
450 266-4342, option 4

## FARNHAM

CLSC de Farnham, 660, rue Saint-Paul  
(jours et heures d'ouverture restreints)

[www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie](http://www.santemonteregie.qc.ca/lapommeraiie)  
450 293-3622

## GRANBY

Parc Daniel Johnson, Pavillon Roger Bédard  
(chalet des patineurs) 230, rue Drummond

Lundi au Jeudi : 13 h à 19 h

[www.santemonteregie.qc.ca/granby-region](http://www.santemonteregie.qc.ca/granby-region)  
450 375-8000, poste 2477

## HUNTINGDON

4, rue Lorne (ancienne usine 2 Cleyn & Tinker)

Mardi : 12 h à 19 h

Samedi : 9 h à 16 h

[www.santemonteregie.qc.ca/haut-saint-laurent](http://www.santemonteregie.qc.ca/haut-saint-laurent)  
450 829-2321

## LONGUEUIL

Groupes prioritaires de toutes les municipalités.  
Clientèles générales de l'arrondissement du Vieux  
Longueuil et des municipalités de Boucherville,  
Saint-Amable, Sainte-Julie et Varennes.

École Samuel-De-Champlain  
2101, rue Lavallée

Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h

Samedi et Dimanche : 9 h à 20 h

(Stationnement incitatif et navettes disponibles)

[www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher](http://www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher)  
450 468-8045 1 877 881-8045

## SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

76 D, rue Dufferin  
(local voisin de la pharmacie Jean-Coutu)

Lundi, Mardi et Vendredi : 13 h à 19 h 30

Samedi : 8 h 30 à 15 h

[www.csssuroit.qc.ca](http://www.csssuroit.qc.ca)  
450-371-2255

## SAINT-CONSTANT

Plaza Métro Saint-Constant  
115, rue Saint-Pierre

Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h

Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h

[www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon](http://www.santemonteregie.qc.ca/jardins-roussillon)  
1 800 700-0621, poste 3456

## SAINT-HUBERT

5959, boulevard Cousineau

Lundi, Mardi, Samedi, Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30

Mercredi, Jeudi et Vendredi : 13 h à 20 h

[www.santemonteregie.qc.ca/champlain](http://www.santemonteregie.qc.ca/champlain)  
450 443-7460

## SAINT-HYACINTHE

6600, avenue Choquette  
(dans le parc industriel)

Lundi au Vendredi : 13 h 30 à 20 h 30

Samedi et Dimanche : 8 h 30 à 15 h 30

[www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska](http://www.santemonteregie.qc.ca/richeleu-yamaska)  
1 877 295-3040

## SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

(secteur Saint-Luc) 55, rue des Échevins  
(au coin du boulevard Saint-Luc)

Mardi et Jeudi : 14 h à 19 h 30

Samedi : 9 h à 19 h 30

[www.infogrippe.qc.ca](http://www.infogrippe.qc.ca)  
450 359-6556 1 888 359-6556

## SOREL-TRACY

Promenades de Sorel, porte 6  
450, boulevard Poliquin

Jeudi : 13 h à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 16 h 30

[www.santemonteregie.qc.ca/sorel-tracy](http://www.santemonteregie.qc.ca/sorel-tracy)  
450 746-4545, poste 6

## VAUDREUIL-DORION

430, boulevard Harwood  
(entre la librairie Édition Vaudreuil et Tim Horton)

2 novembre au 29 novembre

Lundi au Vendredi : 12 h à 20 h

Samedi et Dimanche : 9 h à 17 h

30 novembre au 23 décembre

Lundi au vendredi : 9 h à 20 h

Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

[www.santemonteregie.qc.ca/vaudreuil-soulanges](http://www.santemonteregie.qc.ca/vaudreuil-soulanges)  
1 866 461-9333

## VERCHÈRES

Municipalités de Contrecoeur,  
Verchères et Calixa-Lavallée

Centre communautaire de Verchères  
92, montée Calixa-Lavallée

22 novembre : 12 h à 20 h

23 au 27 novembre : 9 h à 20 h

Informations supplémentaires :

[www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher](http://www.santemonteregie.qc.ca/cssspierreboucher)  
450 468-8045 1 877 881-8045

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

LONGUEUIL

## Caroline St-Hilaire prête à tourner la page

Une défaite du dauphin du maire sortant, Jacques Goyette, mettrait fin à un règne de 27 ans du Parti municipal de Longueuil

ALEXANDRE SHIELDS

Longueuil était sur le point de se donner une mairesse hier soir, une première dans l'histoire de cette ville de la Rive-Sud. C'est en effet Caroline St-Hilaire, ex-députée bloquiste, qui menait la course à la mairie au moment de mettre sous presse.

A 21h45, Mme St-Hilaire obtenait 57 % des votes des Longueuillois, contre 43 % pour son rival Jacques Goyette, représentant du Parti municipal de Longueuil. Elle était donc en bonne position pour mettre fin au règne de la formation du maire sortant, Claude Gladu, formation qui règne sur la ville depuis 27 ans.

L'ex-députée fédérale a promis durant la campagne de mettre en place une «véritable politique de développement du territoire». «L'entrepreneuriat et le développement économique sont des vecteurs essentiels qui permettront à Longueuil d'atteindre de nouveaux sommets», a-t-elle affirmé. Longueuil foisonne d'entrepreneurs et il est important de miser sur cette force pour contribuer à la vitalité, à la fierté et au sentiment d'appartenance à notre ville.»

En matière de transport, un enjeu très important pour la région, Mme St-Hilaire préconise un métro de surface plutôt que souterrain afin d'assurer un meilleur service de transport aux résidents de l'agglomération. «Il faut régler la question des déplacements d'est en ouest, c'est pourquoi nous préconisons une option de surface. Ça va coûter beaucoup moins cher, et Hydro-Québec est prête à financer des études de faisabilité sur des options électriques», a-t-elle expliqué au cours des dernières semaines.



Fille d'un ancien conseiller municipal de Longueuil, Caroline St-Hilaire est une ancienne députée bloquiste.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les questions d'éthique ont toutefois occupé une place très importante durant la campagne. C'est que M. Goyette, le poulain de M. Gladu, est conseiller municipal depuis 2005 et vice-président du comité exécutif de Longueuil. Mais il est aussi notaire, une profession qu'il exerce depuis 27 ans dans un cabinet bien établi de la Rive-Sud. Même s'il a quitté ses fonctions de notaire en juillet dernier pour se consacrer à sa campagne électorale, M. Goyette a dû à maintes reprises se défendre d'avoir man-

qué d'éthique lors de son premier mandat.

Les principales attaques ne sont toutefois pas venues de son adversaire, mais bien du journal *Point Sud*, qui a fouillé son passé, épluché les archives et enterré plusieurs résolutions entérinées par les membres du conseil municipal. A quelques occasions, l'aspirant maire aurait participé à des décisions impliquant des promoteurs immobiliers, clients de son étude de notaire.

Caroline St-Hilaire a pour sa part compris le message des

électeurs en s'engageant à adopter un code d'éthique assorti de sanctions. Elle a également promis de nommer un protecteur du citoyen et d'offrir l'accès gratuit au réseau de transport en commun pour les aînés.

Les deux partis se sont dits favorables à la protection de l'île Charron, où Québec bloque pour le moment un projet de construction de plus de 2500 logements luxueux. Le rattachement au parc des îles de Boucherville n'a toutefois pas encore été décidé.

Mme St-Hilaire était en outre sur le point de devenir la première mairesse de l'histoire de Longueuil. Elle avait d'ailleurs plaidé pour une plus grande implication des femmes sur la scène municipale lors d'une récente entrevue accordée au *Devoir*. «C'est étonnant [qu'il n'y ait pas plus de femmes] parce que la politique municipale nous permet de jouer notre rôle de mère plus facilement. Ce devrait être le premier endroit où les femmes veulent se présenter. On rentre le soir à la maison et on est présente le matin.

Ce n'était pas mon cas quand j'étais députée fédérale, j'étais loin de la maison quatre jours par semaine.»

Fille d'un ancien conseiller municipal de Longueuil, Caroline Saint-Hilaire mesure le chemin parcouru depuis l'époque où son père faisait de la politique. «C'est vrai que c'est un monde traditionnellement plus masculin, c'était frappant à l'époque de mon père, mais ce n'est plus ce que je sens sur le terrain.»

Le Devoir

## Un maire Téflon à Laval

Gilles Vaillancourt est réélu pour un sixième mandat, mais avec une majorité quelque peu entamée



Gilles Vaillancourt, qui règne sur son fief depuis 22 ans.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ISABELLE PARÉ

En dépit des allégations de collusion qui ont entaché sa campagne électorale, le «maire Téflon», Gilles Vaillancourt, qui règne sur son fief depuis 22 ans, a été élu pour une sixième fois à la mairie de Laval.

La majorité du maire Vaillancourt a toutefois été quelque peu entamée, puisque ses opposants avaient recueilli environ près de 40 % des voix après le dépouillement du tiers des bureaux de vote. Aux élections de 2005, le maire Vaillancourt avait obtenu 72 % du vote des Lavallois.

Au moment de mettre sous presse, la candidate à la mairie du Mouvement lavallois, Lydia Aboulain, avait réussi à obtenir 23 % des voix, alors que Robert Bordeleau, du Parti au service du citoyen, récoltait 15 % du vote.

Le maire qui règne sans partage sur le conseil municipal depuis deux mandats, avec 21 conseillers de son parti, s'engageait à entamer un nouveau mandat sans opposition aucune. Vers 22h, un seul des conseillers du parti au pouvoir, le PRO des

Lavallois-Équipe Vaillancourt, était suivi de près par un candidat de l'opposition dans le district de Laval-Les Îles.

## Maire intouchable

Les allégations de collusion entre l'administration lavalloise et de gros entrepreneurs n'ont donc pas réussi à ébranler la longévité du maire Vaillancourt, en politique municipale depuis 36 ans et maire sans interruption depuis 1989.

Dans la dernière ligne droite de la campagne, le quotidien *La Presse* avait révélé qu'à Laval, encore plus qu'à Montréal, quelques entrepreneurs clés se sont partagé la majorité des contrats octroyés par la Ville. L'enquête révélait en effet que huit entreprises se sont partagé 75 % des contrats al-

loués depuis le début des années 2000. Un ex-fonctionnaire a même confié avoir été informé à l'avance en 2003 des entreprises qui remporteraient un appel d'offres lancé pour la voirie de Laval. À l'époque, l'enquête menée par la Sûreté du Québec n'avait toutefois abouti à aucune accusation.

En fin de parcours, une affaire de déboisement illégal était aussi venue porter ombrage à la campagne du PRO des Lavallois. Lydia Aboulain, du Mouvement lavallois (ML), et Robert Bordeleau, du Parti au service des citoyens (PSC), avaient vivement dénoncé l'amende ridicule de 582 \$ imposée à un promoteur immobilier pour avoir détruit 12 hectares de forêt.

Sali par d'autres histoires de clientélisme par les années passées, le maire Vaillancourt est resté impassible devant toutes ces allégations et a d'ailleurs refusé de participer aux débats. En cours de campagne, le maire réélu a promis l'érection d'un «colisée sportif» de 7000 à 8000 places au coût de 96 millions et un centre consacré aux arts de la scène (4,3 millions). Gilles Vaillancourt, qui se targue d'avoir réduit la dette de Laval de 160 millions en dix ans, s'est aussi engagé à investir 112 millions pour construire une usine de transformation des déchets et 40 millions d'ici 2020 pour acquérir des zones à protéger. Le maire milite toujours pour le prolongement du métro à Laval et pour l'implantation d'un système d'autobus électriques.

Le Devoir

## Gatineau Marc Bureau reconduit

Le maire sortant de Gatineau, Marc Bureau, a été reconduit dans ses fonctions hier soir, au terme d'une campagne au cours de laquelle il a évité les débats et les controverses pour privilégier le terrain. Il a devancé son plus proche rival, Aurèle Desjardins, de près de 20 points. M. Bureau a promis d'assurer la prospérité de la ville en en faisant une destination touristique de premier plan, notamment grâce au projet «Destination Gatineau». Il s'est engagé à diversifier l'économie de la ville, qui dépend beaucoup du gouvernement fédéral. Le maire a aussi joué la carte «verte» en promettant une gestion plus «responsable» des matières résiduelles et l'instauration du compostage dès 2010. Les transports en commun doivent pour leur part être améliorés, surtout en ce qui a trait aux liens avec Ottawa. Élu conseiller municipal de la ville de Hull pour la première fois en 1999, conseiller de la nouvelle ville de Gatineau en 2001, Marc Bureau est maire de la quatrième ville en importance au Québec depuis 2005. — *Le Devoir*

## Brossard Changement de donne

À Brossard, après un mandat houleux marqué par la confrontation, les électeurs ont retiré leur confiance au maire en place, Jean-Pierre Pelletier, qui a été battu haut la main par l'ex-maire Paul Leduc. Au moment de mettre sous presse, Paul Leduc, de Priorité Brossard, avait obtenu près de 70 % du vote populaire, contre seulement 30 % pour M. Pelletier, de Démocratie Brossard. Le maire Pelletier était en position de faiblesse depuis la démission de six de ses huit conseillers, partis quelques mois après son élection en 2005. Après avoir dirigé les destinées de Brossard pendant 10 ans, l'ex-maire Leduc avait décidé d'effectuer un retour sur la scène municipale pour faire le ménage dans les affaires de la Ville. La campagne à Brossard a été marquée par des actes de vandalisme sur les pancartes des candidats de Priorité Brossard. Des plaintes ont été déposées contre l'opposition par le parti au pouvoir, et la sécurité policière a même été renforcée hier autour des bureaux de vote. — *Le Devoir*

## Boisbriand La collusion éclabousse la mairesse sortante

Au moment de mettre sous presse, vers 22h30, la mairesse de Boisbriand, Sylvie Saint-Jean, était en difficulté hier avec 47 % des voix, contre 53 % pour son adversaire Marlene Cordato, candidate à la mairie pour le Ralliement des citoyens de Boisbriand. Rappelons que la campagne de la mairesse Saint-Jean avait été mise à rude épreuve par un reportage de Radio-Canada révélant que l'entrepreneur Lino Zambito aurait fait pression sur deux conseillers de l'opposition afin qu'ils se retirent de la course, en la présence de la mairesse. Mme Saint-Jean était restée muette sur cet événement tout au long de la campagne. Il semble que les citoyens de Boisbriand aient décidé de retirer leur confiance à Mme Saint-Jean. — *Le Devoir*

# ÉDITORIAL

## Fin d'une suprématie monétaire

### Dollar fragile

Afin d'étouffer au mieux de ses capacités les impacts négatifs de la crise financière, la Réserve fédérale (FED) a inondé le marché de milliards et de milliards de dollars. En un mot, la planche à billets a fonctionné à plein régime. Ce faisant, la valeur du coffre-fort chinois ou saoudien ou autre a fondu comme neige au soleil. À un tel niveau que beaucoup souhaitent aujourd'hui l'abandon du billet vert comme monnaie de référence.

Ces jours-ci, bien des auteurs d'exposés savants et autant de chroniqueurs des gazettes financières emploient avec une régularité digne de mention une expression que l'on n'avait pas lue depuis des lunes: «*exorbitant privilège*». Son auteur? Valéry Giscard d'Estaing alors qu'il était ministre des Finances lorsque De Gaulle présidait la République dans les années 60. Le moteur de cette amertume, celle de Giscard évidemment, était le suivant: aucun pays ne pouvant se permettre de favoriser l'effondrement économique de la première puissance mondiale, le financement de ses écarts logeant à l'enseigne de l'indiscipline budgétaire se faisait automatiquement. Il en fut ainsi pendant cinquante ans et il en est toujours ainsi.

Le monde s'étant habitué à canaliser des milliards en direction des États-Unis, on a encouragé de fait ce pays à cultiver une certaine indifférence monétaire à l'égard de l'étranger. On en veut pour preuve ce commentaire aussi sidérant que révélateur formulé par Dick Cheney lorsqu'il était vice-président: «*Reagan a fait la preuve que le déficit n'est pas un problème politique*». Si cette observation, hormis sa dimension cynique, fut un écho en son temps à la réalité des faits, ce n'est plus tout à fait le cas.

Il se trouve que, parmi les effets pervers au financement, pour ainsi dire naturel, des déficits *Made in America*, on retient la sous-évaluation prononcée du risque. Ni la Chine ni la Russie n'ont exigé la création de *subprimes*. Ni l'Allemagne ni la France n'ont inventé le *credit default swap*. Mais toutes, et beaucoup d'autres nations avec elles, ont essuyé les contrecoups du commerce à grande échelle de produits dont on mesure aujourd'hui l'extrême nocivité.

Depuis le creux enregistré en mars dernier par l'indice Dow Jones, on constate une lente mais constante dépréciation du billet vert qui a pour conséquence de plomber toutes les réserves des pays capables de s'en doter. Pour bien mesurer l'ampleur de l'impact que cette dépréciation a sur les coffres du Japon, de l'Allemagne, de la Russie et consorts, il faut savoir et retenir que 65 % des réserves en question sont en dollars américains et 25 % en euros. Dans le cas des nations productrices de pétrole, l'impact est double, car la vente du pétrole en question est libellée en dollar.

À la décharge des États-Unis, la monnaie étant le Janus de l'économie, on retiendra que certaines puissances, la Chine principalement, ont adopté une stratégie monétaire plus ou moins analogue à celle des premiers. De quoi s'agit-il? La dévaluation compétitive. Depuis plusieurs années maintenant, Pékin fait en sorte de maintenir le yuan en dessous de sa valeur véritable.

Pour remédier à cet ensemble de vices, des chefs d'État, ceux de Chine, de la Russie et du Japon ainsi que des économistes européens mais également américains, et non des moindres, suggèrent un abandon du dollar comme monnaie de référence et son remplacement par un panier regroupant le dollar, l'euro, le yen et la livre sterling. En fait, lorsque l'on prend en considération certaines réalités prévisibles, comme la retraite des baby-boomers, la planète n'a pas d'autre choix que de se ranger à cette idée. Mais ce, au prix d'un combat politique féroce.

## Les irresponsables

L'étude sur l'impact économique de la lutte contre les changements climatiques faite par l'Institut Pembina et la Fondation David Suzuki et commanditée par la Banque TD a beaucoup irrité le gouvernement Harper. On y lit, en gros, que réduire de 25 % l'émission de GES par rapport à 1990 ne nuirait pas à la croissance économique, même si celle de l'Alberta s'en trouverait ralentie (tout en demeurant la plus forte du pays).

Mais toucher à l'Ouest est inacceptable pour les conservateurs. Le ministre de l'Environnement, Jim Prentice, a donc vilipendé cette étude «*irresponsable*», s'étonnant de la participation de la TD à un tel document. La banque serait même menacée d'un boycottage conservateur, selon le *National Post*.

Ottawa récolte pourtant ce qu'il a semé. Le gouvernement Harper a opté pour l'inaction la plus totale en matière de changements climatiques. Il se présentera les mains vides, à la remorque des Américains, à la Conférence de Copenhague en décembre, et il faudra encore des mois avant qu'il ne dispose d'un cadre réglementaire pour concrétiser sa supposée intention de réduire d'un maigre taux de 3 % les émissions de GES par rapport au niveau de 1990.

Or, il y a longtemps que les entreprises le poussent dans le dos pour qu'il agisse.

En février 2007, le Groupe interprovincial et industriel sur les réductions de GES (composé de très grandes entreprises, représentants financiers, émetteurs d'électricité et ministères provinciaux) réclamait, dans un rapport confidentiel remis au gouvernement, des cibles de réduction le plus vite possible, afin que le pays rattrape son retard et garde sa crédibilité sur la scène internationale.

En janvier 2008, un rapport commandé par le gouvernement Harper à la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie recommandait de faire payer les pollueurs... à l'encontre des desiderata conservateurs. Même le Conseil canadien des chefs d'entreprise avait applaudi.

En septembre 2008, les ex-premiers ministres Joe Clark, John Turner, Kim Campbell, Jean Chrétien et Paul Martin réclamaient une action immédiate pour contrer les changements climatiques. En février dernier, un rapport du Conference Board indiquait de son côté que les entreprises et les investisseurs s'inquiétaient de l'impact économique desdits changements.

Le gouvernement est toujours resté coi. La Banque TD, elle, a choisi de passer à l'action afin que l'on sorte de l'incertitude. Pour la première fois, on peut donc évaluer par province l'impact du scénario de réduction de GES soutenu par la communauté scientifique internationale et celui du scénario conservateur (qui nuirait aussi à l'Alberta!). C'était un pas à franchir.

L'implication du privé dans la gestion des affaires publiques a mauvaise presse ces jours-ci. Mais il faut la saluer quand elle vient combler l'irresponsabilité. Et actuellement, c'est bien à Ottawa qu'elle sévit.

jboileau@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



## LETTRES

### Ingénieurs-conseils: des questions encore en suspens

À Mme Johanne Desrochers, p.d.-g. de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec. Suite à votre article («*Une interprétation erronée*», *Le Devoir* du 28 octobre 2009) qui se veut une mise au point sur la présence des ingénieurs-conseils au MTQ et leur rôle dans la planification et la mise en œuvre des projets d'infrastructures, voici quelques questions qui me viennent à l'esprit:

1. Si le processus est si transparent, si tout est fait selon les règles de l'art, comme vous le prétendez, comment se fait-il que nous payions 30 % plus cher pour les contrats d'infrastructure ici au Québec, comparativement à l'Ontario et au reste du Canada?

2. Que répondez-vous à Mme Cohen, présidente de l'Ordre des ingénieurs qui réclame une enquête publique sur l'attribution des mandats et la gestion des contrats publics des infrastructures?

3. Que répondez-vous enfin à M. Jean Fortier qui a été président du comité exécutif de la Ville de Montréal et qui prétend que la façon de faire des ingénieurs-conseils dans les différentes municipalités est nébuleuse et que tout le processus d'attribution des contrats est vicié au départ, c'est-à-dire à partir du début du pro-

cessus qui se trouve entre les mains des ingénieurs-conseils?

4. Combien d'ingénieurs-conseils sont-ils allés sur le bateau de M. Accurso?

Nous attendons vos réponses et ce ne sont certainement pas vos affirmations sur la transparence du processus qui m'ont convaincue. Quand on nie avec véhémence qu'il y a à tout le moins apparence de conflit d'intérêts dans tout le dossier des ingénieurs-conseils, on peut s'interroger sur l'éthique de certaines personnes et de certains groupes.

Rachel Dallaire  
Le 28 octobre 2009

### Pour une loi 101 plus équitable pour les francophones

Je suis parfaitement d'accord avec une loi qui protège le français, mais pas quand elle avantage les anglophones au détriment des francophones. Effectivement, la loi 101 actuelle permet aux anglophones d'envoyer leurs enfants dans des écoles publiques bilingues (ex: école primaire Greenfield Park International, langue d'enseignement 50 % anglais et 50 % français pour les six années du primaire) et force les francophones à envoyer leurs enfants dans des écoles unilingues francophones.

Certains diront qu'il y a des écoles francophones qui offrent des programmes d'immersion anglophones, mais pensez-vous vraiment qu'avec seulement six mois d'anglais en 6e année ou une à deux heures par semaine d'anglais pour les six années du primaire, nos enfants vont devenir bilingues, c'est utopique.

Une telle situation défavorisant les francophones m'apparaît donc aberrante tout spécialement dans le contexte économique d'aujourd'hui où le bilinguisme est plus qu'un atout, c'est une quasi nécessité. Soyons réalistes!

Oui à une loi 101 qui protège et encourage le fait français, mais non à une loi qui nous confine à l'unilinguisme. Ce qu'il faut, c'est permettre à nos commissions scolaires francophones d'offrir, dès le primaire, d'efficaces programmes d'enseignement bilingue similaires à celui de l'école de Greenfield Park. Et pour ceux qui diront que le français est plus difficile à apprendre que l'anglais, alors permettons des écoles comme Notre-Dame-de-Sion à Saint-Laurent, où 60 % de la langue d'enseignement est le français et 40 % l'anglais. Il est temps de modifier la loi pour ne plus défavoriser les francophones. Aidons nos enfants à devenir vraiment bilingues pour leur donner un outil de plus pour affronter le monde économique dans lequel nous vivons.

Denis Dufresne  
Longueuil, le 30 octobre 2009

## LIBRE OPINION

### Regarder plus loin que le bout de son nez

PIERRE-PAUL SÉNÉCHAL

Ex-conseiller socio-économique pour le gouvernement du Québec

Cinq jours avant la signature de l'entente du 29 octobre relative à l'achat d'Énergie Nouveau-Brunswick par Hydro-Québec, personne, ou si peu, n'en avait entendu parler. L'emballage général et spontané, de même que le jovialisme toujours exubérant du premier ministre Jean Charest, suscités par cette entente provisoire, ne doivent permettre à personne de se dérober de l'obligation d'analyser dans leurs moindres détails tous les impacts économiques à long terme qui pourraient en résulter pour le Québec.

Le Québec est aux prises avec des excédents d'hydro-électricité; de surcroît, il apparaît qu'ils sont conjoncturels. Quelle option s'impose aux Québécois? S'engager dans une politique d'exportation à long terme, une sorte de «vente de feu», ou bien profiter des excédents pour hausser de façon significative le niveau de leur propre développement socio-économique?

Peu ou pas d'analyses d'anticipation ou de coûts-bénéfices ont été réalisées au cours des dernières années à ce sujet. C'est le groupe des Lucides qui a véritablement lancé le débat de l'exportation massive, mais sans réellement approfondir la question quant aux impacts à long terme. Il faut rappeler que lors de l'inauguration du grand chantier de la Baie-James, le premier ministre Robert Bourassa avait adopté une attitude prudente et circonspecte à ce sujet. Il manifestait un scepticisme justifié quant aux impacts qu'une telle opération d'exportation, si elle devait s'avérer trop importante, pourrait avoir à long terme sur le développement industriel du Québec.

Parmi les facteurs de localisation territoriale d'une entreprise, sont en effet recherchés: la proximité des marchés, une main-d'œuvre qualifiée et l'accès à des intrants et des sources d'énergie à des coûts avantageux par rapport aux concurrents. Il n'y aurait aucune aluminerie au Québec sans la ressource hydro-électrique. Le Québec est un tout petit marché en Amérique du Nord. Le marché réel est la Nouvelle-Angleterre et le Midwest des États-Unis.

#### Exportation massive

Si un nombre important d'entreprises industrielles de la grande région de Montréal sont encore vivantes et peuvent profiter de ce vaste marché du nord de l'Amérique, c'est en raison de facteurs de production plus concurrentiels, dont les bas coûts d'énergie font encore partie intégrante. Au début des années 80, mes fonctions professionnelles m'ont permis de constater combien il est facile de transporter une entreprise du Québec vers un territoire voisin en moins de 48 heures.

En quelques semaines, des entreprises de vêtement de la grande région de Montréal ont pris la direction du Nouveau-Brunswick pour une différence de 50 ou 75 ¢ du salaire minimum. Or ce que nous apprend cette entente récente conclue avec le Nouveau-Brunswick, c'est qu'Hydro-Québec s'engage à réduire pour une période de cinq ans le niveau des tarifs d'énergie des entreprises de cette province, dont une grande partie sont probablement en situation de concurrence directe avec des entreprises du Québec. Il ne faut pas avoir un grand sens commun du développement économique ou être un peu masochiste pour trouver qu'il y a là un bon «deal» pour le Québec.

Il est assez étonnant de voir le mutisme de nos économistes sur cette question cruciale de l'exportation massive de notre ressource énergétique. Cette dernière nous procure un avantage concurrentiel dont peu de nations peuvent disposer pour assurer leur développement économique. Les nations ou territoires qui fondent leur avenir sur l'exportation massive d'énergie sont soit sous-développés sur le plan industriel (Nigeria), soit plus vulnérables aux secousses économiques (Alberta).

Parallèlement, le Québec exporte chaque année quelque 25 milliards de dollars afin de se procurer des quantités astronomiques d'énergies fossiles en provenance du Moyen-Orient ou de l'Argentine, alors qu'il dispose d'une énergie produite ici, propre et de surcroît moins cher. On vient de mettre en opération de nouveaux trains de banlieue à Montréal, fonctionnant tout au pétrole. Même chose pour Via Rail, le transport des marchandises et tous les réseaux de transports urbains. Si, en cette matière, on fonctionnait selon le mode européen ou la simple logique, si, par ailleurs, on se donnait une politique intelligente en matière de véhicules électriques dans les plus grandes agglomérations urbaines du Québec, serions-nous réellement confrontés à une telle situation d'excédent?

En nous lançant dans une opération d'exportation massive d'hydro-électricité, ne risquons-nous pas, à terme, d'exporter nos emplois et le potentiel de développement économique qui fera notre avenir et celui de nos enfants? Voilà essentiellement la question qu'il faut lucidement se poser et sur laquelle nos experts en économie et développement doivent plancher avant que l'on ne mette un point final à cette entente.

## IDÉES

La prison à vie pour Désiré Munyaneza

## Vers un « développement durable » de la justice pénale internationale

La première poursuite en vertu de la Loi canadienne envoie un message fort à la communauté internationale

FANNIE LAFONTAINE

Professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval et membre de l'Institut québécois des hautes études internationales

ÉDITH-FARAH ELASSAL

Étudiante à la maîtrise en droit international à l'Université Laval

La peine d'emprisonnement à perpétuité prononcée jeudi dernier par le juge André Denis de la Cour supérieure du Québec à l'encontre du Rwandais Désiré Munyaneza constitue l'aboutissement d'un procès historique qui aura duré près de deux ans au palais de justice de Montréal.

Elle constitue aussi, peut-être et surtout, le signe d'un probable réengagement du Canada dans les poursuites pénales pour les crimes internationaux les plus graves. Rappelons que M. Munyaneza a été arrêté en 2005 après avoir été dénoncé par un membre de la diaspora rwandaise à Toronto. Il a été inculpé et reconnu coupable en mai dernier de sept chefs d'accusation de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour avoir participé aux meurtres, aux viols et au pillage commis contre la minorité tutsie lors du génocide de 1994 au Rwanda. Ces accusations ont été portées en vertu de la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre (Loi canadienne) adoptée par le Parlement canadien en 2000.

## Poursuite des criminels

Cette loi est importante à plusieurs égards. Non seulement elle démontre la volonté du Canada de se conformer à ses obligations internationales découlant du Statut de la Cour pénale internationale (CPI) et d'autres sources internationales, mais elle renforce également son ordre juridique interne en permettant la poursuite des présumés criminels de guerre devant les tribunaux canadiens, peu importe où ces crimes ont été commis, en vertu de la compétence universelle.

Un facteur essentiel pour le succès de l'entreprise de la justice pénale internationale visant à mettre un terme à l'impunité dont ont longtemps bénéficié de nombreux criminels de guerre, est en effet la capacité des États de poursuivre ces criminels devant leurs tribunaux. Des tentatives infructueuses de poursuites de criminels de guerre nazis dans les années 90 avaient mené le Canada à abandonner l'idée de poursuites pénales pour se



Le procès du Rwandais Désiré Munyaneza aura duré près de deux ans au palais de justice de Montréal.

concentrer uniquement sur des mesures administratives, notamment d'immigration. Le succès de la poursuite de M. Munyaneza en vertu de la nouvelle loi signale le retour possible — et souhaité — du Canada à une politique plus musclée concernant les criminels de guerre se trouvant sur son territoire, lui permettant ainsi d'assumer pleinement les responsabilités qui sont les siennes dans le système international.

## Sévérité de la peine

Les graves crimes commis par M. Munyaneza exigeaient l'imposition d'une peine exemplaire. Celle qui a été imposée, soit la prison à vie sans possibilité de libération avant 25 ans, est la plus sévère que pouvait prononcer le juge Denis en vertu du Code criminel et de la Loi canadienne, et elle était impérative pour les crimes impliquant des meurtres prémédités. D'ailleurs, le juge ne manque pas de rappeler un principe fondamental relatif à la détermination de la peine, en vertu du

quel celle-ci doit être proportionnelle à la gravité de l'infraction et au degré de responsabilité du délinquant, et de souligner que la peine imposée à M. Munyaneza est sévère en raison du caractère particulièrement ignoble des crimes commis. Il est utile de mentionner par ailleurs que la peine imposée à M. Munyaneza est conforme à celles imposées pour des crimes similaires par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

## Peines prononcées

Le TPIR, chargé de poursuivre les plus grands responsables du génocide au Rwanda, a condamné à ce jour une trentaine de personnes. Un examen des jugements rendus par la Chambre de première instance de ce tribunal révèle que la peine la plus sévère possible, soit la prison à vie, a été imposée dans près de 37 % des affaires. Des peines de prison entre 20 et 40 ans concernent 30 % des peines. La peine imposée à M. Munyaneza correspond donc à la peine la plus sévère que le TPIR

peut prononcer et qu'il a effectivement prononcée dans plus du tiers des affaires dont il a été saisi. L'admissibilité à une libération conditionnelle doit cependant faire l'objet d'une réflexion.

Le TPIR ne possède pas de système de libération conditionnelle. En l'absence d'un système carcéral international, un condamné sera admissible à une libération en vertu du droit national de l'État chargé de l'exécution de sa peine, libération qui devra être autorisée par le juge président du TPIR. Certaines législations nationales ne prévoient tout simplement pas de possibilité de libération conditionnelle. Ce sera le cas du Mali qui était, jusqu'à tout récemment, le seul à accueillir des condamnés du TPIR. Cela crée une disparité entre les détenus. Le Statut de la CPI, première cour internationale pénale permanente, prévoit, de manière plus similaire au système canadien, qu'une personne ayant purgé les deux tiers de sa peine ou accompli 25 années d'emprisonnement, dans le cas d'une condamnation à perpétuité, verra sa peine réexaminée pour déterminer s'il y a lieu de la réduire.

## Développement durable

La première poursuite en vertu de la Loi canadienne envoie un message fort à la communauté internationale. Non seulement le Canada ne sera pas un refuge pour les responsables des pires crimes, mais mieux, ils seront traduits en justice. Il y aurait actuellement des centaines de personnes qui se trouvent au pays et qui auraient été impliquées dans la commission de crimes internationaux.

Il nous faut espérer que la condamnation de M. Munyaneza ouvrira la porte à d'autres poursuites de ce genre au Canada. Pour ce faire, le budget annuel du programme sur les crimes de guerre, qui est fixé depuis 1998 à environ 15 millions de dollars, doit être augmenté. Il est essentiel que le Canada s'octroie les moyens d'assumer la responsabilité à laquelle il s'est engagé sur la scène internationale.

Le système international de répression pénale repose sur un principe fondamental: les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale ne doivent pas rester impunis. Les États ont un rôle complémentaire aux instances internationales. L'arrestation et la condamnation au Canada de M. Munyaneza s'inscrivent dans le cadre de cet effort collectif dont l'objectif est de fermer l'espace d'impunité, soit d'empêcher que les auteurs de crimes, en fuite aux quatre coins de la planète, n'échappent à leur responsabilité. Le recours à la compétence universelle par le Canada et par d'autres contribue ainsi de manière essentielle au «développement durable» de la justice pénale internationale.

## Grippe A(H1N1)

## L'OMS a-t-elle eu raison de crier au loup?

Au lieu de blâmer l'OMS d'avoir eu tort, nous devrions la féliciter d'avoir prévenu le pire

CAROLINE HARDY, AUDREY JEAN-BAPTISTE, MARIE-HELENE LEMIEUX ET ALEXANDRE SICARD

Étudiants à la maîtrise en gestion à HEC Montréal

Le 11 juin 2009, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonçait le passage en phase 6 de la grippe A(H1N1) qui devenait ainsi la première pandémie mondiale du XXI<sup>e</sup> siècle. D'abord circonscrit à l'Amérique du Nord, le virus s'est propagé au rythme étonnant des échanges entre les pays, multipliant ses victimes aux quatre coins du globe.

Bien que les cas mortels soient rares, les nombreux inconnus relatifs à l'origine, aux effets et à l'ampleur de la grippe A(H1N1) ont longtemps entretenu les pires scénarios. En juillet, l'OMS prévoyait 2 milliards de cas recensés à moyen terme et la France évaluait à 30 000 le nombre de cas mortels d'ici la rentrée de septembre! Aujourd'hui, ces bilans alarmistes sont le sujet de moqueries de certains observateurs qui accusent l'OMS d'avoir créé une campagne de peur inutile.

La critique nous semble

quelque peu facile avec le recul qu'offre le confort de l'expérience. Condamner l'initiative de l'OMS ne revient-il pas à renier ce principe universel devenu règle de vie pour chacun d'entre nous: «mieux vaut prévenir que guérir»? Car selon nous, c'est ce que l'OMS a voulu faire.

## Réaction rapide

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, le monde a connu trois différentes épidémies grippales; la grippe espagnole en 1918 a fait plus ou moins 40 millions de décès tandis que la grippe asiatique de 1957 et la grippe de Hong-Kong en 1968 ont emporté à elles deux plus de 5 millions de personnes. Éviter ce genre de cataclysme est l'une des raisons pour laquelle l'OMS a été créée en 1948. C'est en effet à la suite de la grippe espagnole que la Société des Nations (SDN), ancêtre de l'Organisation des Nations unies, avait décidé de fonder le comité d'hygiène de la SDN, embryon de l'OMS.

Aujourd'hui chargée, selon sa Constitution, d'*«amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible»*, l'organisation internationale a largement participé à la résorption de la grippe aviaire puis du SRAS, en 2003, en définissant des mesures sanitaires appro-

priées et en favorisant la coopération internationale afin de contrer l'émergence de virus pandémiques.

Dans le cadre de la grippe A(H1N1), la démarche se révèle sensiblement la même. Cependant, au printemps

**Il ne s'agit pas de faire peur aux individus, mais bien de leur faire prendre conscience des dangers potentiels et leur permettre de réagir pour éviter le pire**

2009, face à la propagation rapide d'un virus inconnu, l'OMS se devait de réagir très vite et a choisi d'anticiper les conséquences. Face à des prévisions si alarmistes, l'OMS ne pouvait réellement attendre de voir ce qui arriverait. Lorsque la santé de millions d'individus est en jeu, la prudence est une nécessité et non une option. Hans Jonas, philosophe allemand et père du «principe de précaution», aurait probablement applaudi à cette gestion responsable de la crise.

Ce principe impose en effet que des mesures soient prises lorsqu'il existe suffisamment de raisons de croire que des variables (ici la grippe) puissent

causer des dommages sérieux et irréversibles à la santé. Il s'agit donc de ne pas attendre avant d'agir au risque de se retrouver dans l'impossibilité d'enrayer une catastrophe. Si les conséquences d'un phénomène sont importantes, même si la probabilité que celui-ci se réalise est faible, une action doit être posée immédiatement. Alors oui, à l'instar de toute réflexion imposant une projection dans l'avenir, les prévisions faites peuvent ne jamais se réaliser. Pour autant, vaut-il la peine de prendre le risque de ne rien faire? L'OMS peut-elle vraiment être blâmée d'avoir été trop prudente?

## Conscientiser les gens

Dans le cas de la grippe A(H1N1), la probabilité que le nombre de cas mortels prévu initialement se réalise était certes faible. Néanmoins, la possibilité d'une contagion rapide facilitée par les échanges internationaux constants et le poids démographique mondial croissant laissaient présager une crise sanitaire autrement plus vaste que n'avait pu l'être la grippe espagnole.

À l'ère de la mondialisation, alors que les individus deviennent de plus en plus interdépendants, ce genre de crise est certainement appelé à se reproduire. Face à cette amplification des enjeux, nous ne pouvons que nous réjouir de voir des institutions telles l'OMS prévoir au meilleur de leur connaissance, quitte à crier au loup trop souvent. Elle en a le devoir. Il en va de la protection de l'humanité contre les pires dangers, qu'ils soient potentiels ou réels.

Evidemment, il ne s'agit pas de faire peur aux individus, mais bien de leur faire prendre conscience des dangers potentiels et leur permettre de réagir pour éviter le pire. La campagne de l'OMS a d'ailleurs probablement évité une propagation plus importante de la grippe A(H1N1) par le fait de conscientiser les populations aux règles d'hygiène les plus simples. Peut-être éviterons-nous la maladie en nous lavant soigneusement les mains, tel que l'expliquent toutes ces affichettes imagées décorant les murs de tous nos espaces publics.

## Choix responsable

Nous ne connaissons jamais les conséquences de ces mesures préventives qui ont

peut-être permis d'éviter le pire. Après tout, celui qui crie au loup contribue certainement à l'effrayer, et donc à éloigner le danger. Au lieu de blâmer l'OMS d'avoir eu tort, nous devrions la féliciter d'avoir prévenu le pire, car le jour où un de ces scénarios catastrophes se réaliserait, cela signifierait qu'elle aura échoué dans sa mission. Qui donc pourrait souhaiter cela?

Alors que s'amorce la campagne de vaccination contre la grippe, certaines erreurs de l'OMS se révèlent. La réticence généralisée des individus à se faire vacciner indique clairement qu'il ne suffit plus de crier au loup pour que les individus se protègent. Ces derniers attendent, à juste titre, des informations et souhaitent des solutions appropriées. Cependant, la décision de se faire vacciner ou non relève avant tout d'un choix éthique devant s'effectuer dans le respect de soi-même et d'autrui.

Parce qu'aujourd'hui plus que jamais, nous sommes tous dépendants les uns des autres, nos décisions et actions ont des conséquences s'étendant bien au-delà de notre personne. Dans cette perspective, il est de notre devoir de citoyen de faire un choix éclairé et responsable.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Coiriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean-Denis (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Bozzetti et Guillaume Bourgoin-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (musique), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale + 1), information Internet : Jullie Chretien (directrice adjointe), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Chabrier (Ottawa), PUBLICITÉ Jullie Chretien (directrice adjointe), Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bosse, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebbar (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Beliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Veronique Page, Monique Proteau.

## ACTUALITÉS

## TREMBLAY

SUIITE DE LA PAGE 1

n'étaient pas encore disponibles dans tous les districts au moment de mettre sous presse.

Néanmoins, Union Montréal était en avance, avec 21 conseillers, suivi de Vision Montréal (7) et de Projet Montréal (4).

Dans la métropole, un autre enjeu se superposait, soit celui des mairies d'arrondissements, qui possèdent de grands pouvoirs, notamment celui de taxer et de donner des services de proximité. Dix-huit mairies étaient dans la balance (sur les 19 arrondissements, puisque Ville-Marie a automatiquement le maire de Montréal comme dirigeant). Au moment de mettre sous presse, il était trop tôt pour avoir des résultats concluants.

Depuis 2005, Union Montréal, le parti de Gérald Tremblay, dominait 17 des 19 arrondissements. Vision Montréal n'avait que deux mairies (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension).

## Une campagne serrée à Montréal

Hier matin, comme le veut la coutume, les trois chefs des principaux partis disaient avoir bon espoir de l'emporter. Gérald Tremblay, Louise Harel et Richard Bergeron étaient à égalité dans les intentions de vote au terme d'une bataille ponctuée d'allégations de corruption, de collusion et de favoritisme. L'ascension spectaculaire du chef de Projet Montréal dans les intentions de vote rendait l'issue du scrutin difficile à prédire. Hier, il était certain de dépasser les 9 % obtenus en 2005.

Louise Harel, de Vision Montréal, espérait hier que les gens avaient voté «pour le changement». Le maire sortant de Montréal, Gérald Tremblay, qui a exercé son droit de vote dans Outremont, a avoué qu'il était «nerveux» à quelques heures des résultats. De son côté, Richard Bergeron, visiblement pressé, s'est rendu aux urnes avant même l'ouverture des bureaux de vote. «Les gens se sont intéressés à cette campagne électorale, elle a passionné les Montréalais», a-t-il dit.

Avec en toile de fond des scandales à répétition et des enquêtes policières, le déroulement de la campagne électorale a fait fi de tous les scénarios envisagés.

En février, malgré la controverse entourant la SHDM, Gérald Tremblay trônait au sommet des sondages, loin devant Benoit Labonté, alors chef de Vision Montréal, et de Richard Bergeron. Mais au printemps, Louise Harel a fait irruption dans le paysage municipal pour prendre la tête du parti fondé par Pierre Bourque. Dès lors, la pré-campagne a changé d'allure. Empêtré dans divers scandales — dont celui des compteurs d'eau —, Gérald Tremblay a été sur la défensive tout au long de la campagne.

Louise Harel n'a pas été épargnée non plus. Elle qui, en début de campagne, brandissait un balai pour illustrer sa détermination de faire le ménage à l'Hôtel de Ville, s'est retrouvée en bien mauvaise posture lorsque son lieutenant, Benoit Labonté, a admis avoir empoché de l'argent comptant pour financer sa campagne au leadership. Il a également avoué entretenir des liens avec l'entrepreneur Tony Accurso. M. Labonté a dû quitter son poste.

Richard Bergeron a profité des controverses pour gagner du terrain. Méconnu du public il y a à peine quelques mois, Richard Bergeron n'a rien d'un politicien conventionnel. Urbaniste de formation, il avait été le seul de sa formation à accéder au conseil municipal en 2005.

Le Devoir



Le maire Gérald Tremblay photographié hier après-midi pendant que les électeurs faisaient leur choix.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## LABEAUME

SUIITE DE LA PAGE 1

de défaire Régis Labeaume, mais pour alimenter le débat, il a obtenu lui aussi environ 8 % des suffrages.

Le parti du maire sortant — Équipe Labeaume — a emporté sans difficulté la majorité des sièges en récoltant, dans la plupart des districts, la majorité absolue. Le conseil municipal de 2009 est beaucoup plus restreint qu'il y a quatre ans. M. Labeaume, rappelons-le, a fait amender la loi pour faire passer leur nombre de 37 à 27 et les arrondissements de 8 à 6.

Les résultats d'hier témoignent par ailleurs de la chute du Renouveau municipal de Québec (RMQ). Au moment d'écrire ces lignes, ce parti, qui avait fait élire pas moins de 24 conseillers en 2005, n'était en avance dans aucun district. Ébranlé par le départ de son chef au printemps dernier, le RMQ avait choisi de ne pas présenter de candidat face à M. Labeaume. La tête dirigeante de la formation, Anne Beaulieu, s'est contentée de solliciter un nouveau mandat dans le district de Sylvain-Lelièvre, dans le quartier Limoilou. Sans succès: là comme ailleurs, l'Équipe Labeaume l'a facilement emporté.

Malgré des sondages décourageants pour sa formation, Mme Beaulieu ne semblait pas remettre en question l'avenir de son parti lorsque les médias l'ont interrogée à ce propos vendredi. Elle s'est par ailleurs dite en désaccord avec tout scénario d'alliance avec les conseillers indépendants, ce qui, a-t-elle fait valoir, constituerait un désaveu de la volonté des électeurs.

Quant au Défi vert de Québec qui, en dépit de faibles moyens, avait réussi à présenter plus de candidats que le RMQ, il a dû se contenter de résultats modestes dans les districts. Une situation

qui n'est sûrement pas étrangère au fait que le maire sortant ait sciemment nié son existence pendant la campagne, en refusant notamment de se mesurer au candidat à la mairie Yonel Bonaventure dans un débat.

Dans le camp des indépendants, le mari d'Andrée Boucher, Marc Boucher ne semblait pas en voie d'être élu dans le district du Plateau, hier soir. Pas moins de six candidats se disputaient ce district situé dans l'ancienne ville de Sainte-Foy qui, lui aussi, a été atteint par la vague Labeaume.

Les indépendants qui se répartissent un peu partout sur le territoire de la ville de Québec, sont, pour plusieurs d'entre eux, d'anciens conseillers du RMQ.

Malgré le succès qu'on lui connaît, Équipe Labeaume a néanmoins éprouvé de la difficulté à faire élire certains de ses candidats-vedettes. Ainsi, l'ancienne chef de cabinet d'André Boisclair, Line-Sylvie Perron a été talonnée de près par la candidate indépendante Anne Guérette. Même chose pour la journaliste Julie Lemieux et l'animatrice de télévision Claude Thibault dans Beauport et Saint-Sacrement qui affrontaient les conseillers sortants Carole Bégin-Giroux (Ind.) et Yvon Bussières (ind.). M. Bussières, un vétéran de la scène municipale à Québec, n'a fait qu'une bouchée de la candidate d'Équipe Labeaume.

Par contre, l'ancien député adéquiste Sylvain Légaré a réussi à ravir le siège de Val-Bélair contre le vétéran du RMQ, Jean-Marie Matte. Même chose pour l'artiste Chantal Gilbert qui a facilement délogé le candidat sortant Pierre Maheux (RMQ) dans le district des Faubourgs.

Comme on s'en doutait, les candidats Richard Côté et François Picard (Équipe Labeaume) pourront facilement conserver leurs sièges et leurs places au sein du comité exécutif. Les deux hommes sont des piliers de l'administration Labeaume. M. Côté, en particulier, pilote l'épineux

dossier du renouvellement des conventions collectives des employés de la Ville et joue avec M. Picard, un rôle clé dans le bouclage du budget qui, si l'on se fie à toutes les promesses faites par l'administration Labeaume ces dernières semaines, promet de belles joutes au conseil en décembre. Lors d'un point de presse vendredi, le maire Labeaume a dit souhaiter avoir la parité hommes-femmes au comité exécutif.

Autre dossier prioritaire sur le bureau du maire dès cette semaine: le nouvel amphithéâtre. Le maire sortant avait demandé aux citoyens de profiter de l'élection pour plébisciter son projet lancé en pleine campagne électorale.

L'administration Labeaume devrait en outre dévoiler sous peu les résultats d'une étude sur les retombées économiques positives de la présentation l'été dernier à Québec du Moulin à images d'Ex Machina et du spectacle inédit du Cirque du Soleil.

A défaut d'une véritable lutte, la campagne électorale à Québec a été marquée par les écarts de conduite du maire sortant. Plus d'une fois, le DGE a été saisi de plaintes, Régis Labeaume ayant visiblement de la difficulté à discerner les actions de la Ville de celles de ses activités partisanes.

Le triomphe d'hier n'a étonné personne dans la capitale où le dernier sondage donnait au maire sortant 88 % des votes. En 2007, Régis Labeaume l'avait emporté avec 62 % des voix devant Ann Bourget (RMQ), une avance de beaucoup supérieure à celle obtenue en 2005 par Andrée Boucher (46 %). Enfin, les résultats d'hier sont inférieurs à ceux du plus récent sondage qui attribuait au maire sortant 86 % des voix. Malgré la victoire annoncée du maire sortant, le taux de participation à Québec a atteint 49 % contre 46 % en 2007 et 52 % en 2005.

Le Devoir

## JEANNIOT

SUIITE DE LA PAGE 1

les autres grandes industries, et malgré les crises qui la secouent périodiquement, elle n'a toujours pas intégré ce simple principe de recherche de la rentabilité. Cela vient probablement un peu de ce romantisme qui l'entoure encore, mais la faiblesse de ses marges de profit, sa guerre des prix, tous ces avions qu'on achète sans en avoir besoin, l'arrivée incessante de nouveaux concurrents... tout cela tient presque du suicide collectif.»

Le septuagénaire à la poignée de main franche et au rire spontané en connaît un rayon en la matière. Entré chez Air Canada au milieu des années 50 à titre de technicien, il en ressortira p. d. g. 35 ans plus tard, après avoir entre autres choses contribué à inventer les fameuses boîtes noires et présidé à la privatisation de l'ancienne société d'État. Il sera par la suite le grand patron de l'Association du transport aérien international (IATA) pendant 10 ans et donnera un nouveau souffle à l'organisation basée à Montréal.

Fait moins connu: Pierre Jeannot a aussi profité d'un bref intermède chez Air Canada pour aider à la création de l'Université du Québec à la fin des années 60. Il sera d'ailleurs le premier président du conseil d'administration de l'UQAM, de 1972 à 1978, et en présidera longtemps la fondation.

Homme pragmatique n'ayant pas l'habitude de se dérober devant les difficultés, il a laissé l'image d'un gestionnaire perspicace, un stratège visionnaire et un leader d'affaires au rayonnement

international», écrivent Jacqueline Cardinal et Laurent Lapière, de HEC Montréal, dans une biographie lancée la semaine dernière et intitulée: *Pierre Jeannot, aux commandes du ciel.*

## La nécessaire consolidation

Outre ses difficultés chroniques à adopter une logique d'affaires rigoureuse, l'industrie du transport aérien est aussi victime de l'impact disproportionné qu'ont sur elle la flambée du prix du carburant et les variations des cycles économiques, a-t-il rappelé en entrevue au Devoir mercredi. Elle a également le chic d'attirer les taxes. «Dans l'esprit des gouvernements, c'est encore une industrie pour les riches, alors qu'il est loin de n'y avoir que des millionnaires dans les avions», soupire-t-il.

Dans n'importe quel autre secteur, une telle situation mènerait à un processus de consolidation où les gros avaleraient les petits, permettant de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser leurs activités. Le phénomène s'est produit dans les industries automobile, pharmaceutique, pétrochimique ou minière, mais rencontre d'insurmontables obstacles dans le secteur aérien.

«Chaque pays veut son transporteur national, note Pierre Jeannot. On ne voit pas de problème à ce que [la minière australienne] Rio Tinto achète Alcan, mais on ne laisserait pas [le transporteur australien] Qantas mettre la main sur Air Canada. Le problème est que les règles de la libre concurrence ne permettent pas non plus aux gouvernements de soutenir financièrement leurs porte-étendard.»

La meilleure solution que l'on ait trouvée jusqu'à présent a été de créer des alliances commerciales aux noms ronflants de Star Alliance, Sky Team ou One World et au sein desquelles les

compagnies peuvent partager certains frais d'exploitation et créer l'illusion de vastes réseaux mondiaux. Mais cet expédient n'aura qu'un temps, pense Pierre Jeannot. Une véritable consolidation est inéluctable.

Si cela devait se produire maintenant, Air Canada serait probablement condamnée à se faire avaler, admet-il. «Mais les choses changent avec le temps. Rien ne dit qu'Air Canada ne peut pas devenir un leader d'ici là.»

## En travers de la gorge

L'ancien patron de la compagnie à la feuille d'érable ne cache pas qu'il a encore en travers de la gorge les jeux de coulisses qui l'ont poussé vers la sortie, il y a presque 20 ans, au moment même où il cherchait à étendre le réseau de la compagnie à l'étranger. Les quatre derniers présidents ont tous été des Américains. «A les entendre, c'était comme si rien de bon n'avait été fait avant eux, rage Pierre Jeannot. Ce n'est pas que j'accorde tellement d'importance à cela, mais ils ne m'ont même pas invité lorsqu'ils ont fêté le 70e anniversaire d'Air Canada!»

Le retour d'un Canadien à la tête de la compagnie, ce printemps, lui a fait plaisir. Sa joie a été d'autant plus grande que l'un des premiers gestes qu'a faits Calin Rovinescu a été de l'inviter à l'assemblée annuelle et de le présenter comme l'un de ses modèles.

Air Canada et ses concurrents rencontreront de nombreux défis dans les années à venir. L'émergence de nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde sera une chance unique à ne pas rater, dit Pierre Jeannot. Le coût du carburant et les impératifs environnementaux les forceront aussi à faire des progrès énormes en matière

d'efficacité énergétique.

De ce côté, l'ancien technicien aéronautique se montre relativement optimiste. Le recours grandissant aux matériaux composites, le développement en cours de nouveaux moteurs beaucoup plus performants, la mise au point de biocarburants pourraient permettre, d'ici 20 ans, une réduction des émissions polluantes de 50 %.

## La fin des boîtes noires

Il faudra aussi continuer d'améliorer la sécurité du transport aérien, ajoute celui qui en avait fait une priorité à l'IATA. On pourrait commencer par le remplacement graduel des boîtes noires installées dans les appareils par des systèmes d'envoi des données de vol par satellite, l'a-t-on entendu suggérer cet été après la disparition complète d'un Airbus d'Air France au large du Brésil. «Imaginez ce que c'est, pour les familles, de ne pas connaître les circonstances de la mort de leurs proches», dit-il.

On aura toutefois du mal à convaincre les compagnies de procéder à ce changement coûteux si la seule raison invoquée est de se prémunir contre les rarissimes cas de perte des boîtes noires, prévient Pierre Jeannot. «Elles se montreront plus réceptives si on leur explique que ces systèmes leur permettraient aussi de prévenir leurs équipes d'entretien au sol de toute anomalie survenue en vol et d'économiser beaucoup d'argent en réduisant le temps d'immobilisation de leurs appareils. Mais ce genre de changements, comme les autres, se font lentement et graduellement dans notre domaine.»

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 ☎  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390